

## Formation continue

# Fiche 25 - Conception d'un itinéraire et balisage (2 jours max)

### Organisation :

- Il est organisé par la commission régionale de formation (DRF ou DDF) ;
- Le stage doit être déclaré dans l'espace formation.

### Condition d'admission :

- Être licencié au sein de la Fédération.

### Objectifs du module :

- Intervenir dans son club pour l'organisation et la transmission des parcours réalisés ;
- Former des personnes pour récupérer des données locales de circuits ;
- Tracer des parcours à vocation touristique ;
- Contribuer au site « [veloenfrance.fr](http://veloenfrance.fr) » ;
- Permettre à des organisateurs de manifestations sur la voie publique de guider les pratiquants en toute sécurité ;
- Permettre aux autres usagers de la route de cohabiter avec les cyclistes avec sécurité.

### Contenus à développer :

- Pour chaque circuit :
  - Utilisation du relevé automatique par GPS ;
  - Positionnement des points d'information : orientation, prudence et tourisme ;
  - Elaboration d'un texte résumant chaque parcours ;
  - Insertion des photos et identifier des lieux d'accueil de qualité (hébergement, restauration...) ;
  - Transmission d'un tracé en données GPS.
- Pour le fléchage :
  - Réglementations et interdictions ;
  - Méthodes et qualité du fléchage ;
  - Exemple de fléchage : la Semaine fédérale ;
  - Recommandations aux équipes de flécheurs ;
  - Exercice de réalisation d'un fléchage : lecture analyse correction.